VILLE D'APT

(V A U C L U S E)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 janvier 2017
19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

SL/DC

N° 002103

Ressources Humaines-Adhésion au service hygiène et sécurité-assistance, organisation et RH-Centre de Gestion de Vaucluse

Affiché le :

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE : 3

ABSTENTION(S) : 1

Le mardi 31 janvier 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 25 janvier 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)
ONT DONNE PROCURATION : M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)
ABSENTS : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)
La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Ville d'APT est affiliée depuis de nombreuses années au Centre de Gestion de Vaucluse. Cette adhésion permet de bénéficier de certaines prestations gratuites comme la tenue des commissions administratives paritaires, l'accès au service documentation, etc. En revanche, pour des services plus spécifiques, il est demandé une contribution aux collectivités.

Madame le Maire propose de conventionner avec le Centre de Gestion de Vaucluse afin :

- D'avoir accès au service hygiène et sécurité ;
- De bénéficier d'une assistance, d'un conseil en organisation, ressources humaines et statutaires.

1/ Service Hygiène et sécurité

Il est précisé que le Centre de Gestion dispose d'un service hygiène et sécurité depuis 2007 dont l'objectif est d'accompagner les collectivités du département dans leur politique de prévention des risques professionnels afin d'améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Plus récemment, un pôle santé et sécurité au travail a été créé, permettant au service hygiène et sécurité le développement de nouvelles prestations.

Composé de trois préventeurs, d'ACFI (agents chargés de la fonction d'inspection), et d'une psychologue du travail – ergonome, le service hygiène et sécurité du Centre de Gestion de Vaucluse se place comme service support des collectivités et est en étroite collaboration avec les différents acteurs internes ou externes :

- L'autorité territoriale ;
- Les agents de prévention (assistants de prévention et conseiller de prévention) ;
- Le médecin de prévention ;
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ;
- Les agents (sous certaines conditions).

Avec la création du service de médecine préventive et la mise en place d'une cellule de reclassement et de maintien dans l'emploi, le pôle santé et sécurité au travail propose une politique de prévention globale.

Madame le Maire propose de conventionner avec le Centre de Gestion afin de bénéficier des prestations suivantes :

- Prestations obligatoires :
  - Expertise et conseil en prévention ;
  - ACFI ;
- Prestation optionnelle :
  - Accompagnement à l'évaluation des risques professionnels et à l'élaboration du document unique.

Les prestations obligatoires fournies seront facturées au titre de l'année 2017 selon les modalités suivantes :

- Une adhésion financière forfaitaire annuelle définie suivant l'effectif, soit 450 euros pour les collectivités de plus de 20 agents.
- Un taux de cotisation additionnelle à 0.07 % de la masse salariale.

Pour la prestation optionnelle, le Centre de Gestion proposera un tarif en fonction des critères d'accompagnement sachant que pour un effectif supérieur à 20 agents, la participation supplémentaire sera fixée par devis établi par le Centre de Gestion.

2/ <u>Assistance et conseil en organisation, ressources humaines et statutaires</u>

Il est proposé de bénéficier si nécessaire et sur demande expresse de l'aide du Centre de Gestion sur les points suivants :

- Conseil en organisation ;
- Accompagnement d'une démarche GPEC ;
- Aide à la réalisation de documents RH ;
- Etudes juridiques statutaires ;
- Aide au recrutement ;
- Etablissement de la paye/Accompagnement ponctuel à l'élaboration de la paye ;
- Calcul allocation chômage.

La réalisation d'une mission effectuée par le Centre de Gestion sera refacturée conformément au devis établi avant le lancement de la mission.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITÉ

Approuve, les propositions de Madame le Maire.

Autorise, Madame le Maire à adhérer au service hygiène et sécurité du Centre de Gestion de Vaucluse et de bénéficier, sur demande expresse, d'une assistance, d'un conseil en organisation, ressources humaines et statutaires dans les conditions exposées ci-dessus.

Autorise, Madame le Maire à signer les projets de conventions ci-annexés et tout document venant en application de la présente délibération.

Dit, que les crédits nécessaires seront prévus au budget de l'année 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI